

Bachelier en sciences industrielles

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be
HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI		
Tél : +32 (0) 71 41 94 40	Fax : +32 (0) 71 48 92 29	Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE SI280 De la molécule au vivant			
Code	TESI2B80	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Béatrice PIRSON (beatrice.pirson@helha.be) Charlotte SAUSSEZ (charlotte.saussez@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie du cursus de Bachelier en Sciences de l'Ingénieur Industriel, Orientation Chimie (Bloc 2). Elle regroupe les enseignements de la Chimie Organique (36h) et de la Biologie (36h).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
 - 2.2 Exercer une démarche réflexive sur des constats, des faits, des situations.
 - 2.4 Mobiliser et actualiser ses connaissances et compétences
- Compétence 3 **Analyser une situation en suivant une méthode scientifique**
 - 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
 - 3.2 Rechercher les ressources nécessaires

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : TESI1B02
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TESI2B80A	Chimie organique	36 h / 3 C
TESI2B80B	Biologie	36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TESI2B80A	Chimie organique	30
TESI2B80B	Biologie	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage

sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note finale de l'UE "De la molécule au vivant" est obtenue en calculant la moyenne géométrique pondérée :

$((\text{note Chimie}) * (\text{note Biologie}))^{1/2}$

Si l'étudiant fait une note de présence lors d'une évaluation ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera cette partie.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en sciences industrielles

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be
HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI		
Tél : +32 (0) 71 41 94 40	Fax : +32 (0) 71 48 92 29	Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Chimie organique			
Code	9_TESI2B80A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Béatrice PIRSON (beatrice.pirson@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE "De la molécule au vivant" qui participe à la formation des Bachelier en Sciences de l'Ingénieur Industriel orientation Chimie (Bloc 2).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, les étudiants seront capables de :

- nommer les composés organiques selon la nomenclature officielle IUPAC (les alcanes, les halogénoalcanes, les alcools, les alcènes, les alcynes et les arènes);
- mettre en oeuvre un raisonnement de recherche d'informations;
- mobiliser les savoirs théoriques (définitions, formules) acquis antérieurement (1BSI) pour aborder de nouveaux apprentissages (p.e. la répartition des électrons dans les molécules, la notion d'écriture de molécules "électrons figés"/"électrons mobiles", ...);
- expliquer le mécanisme d'une réaction en identifiant la répartition électronique dans les réactifs (effets inductif et mésomère; sites réactionnels), en précisant le sens de déplacement des électrons (représentation à l'aide de flèches) et ensuite, en repérant les ruptures et les formations de liaisons;
- dans des molécules à fonctions similaires à celles étudiées au cours (halogénoalcanes, alcènes, arènes), prévoir le comportement chimique des composés organiques dans des exercices simples de mécanismes réactionnels (substitutions nucléophile et électrophile, additions électrophile et radicalaire, élimination) en mettant en oeuvre des outils de raisonnement (relations entre la structure et la réactivité des molécules);
- comparer et classer des molécules dans un ordre croissant d'acidité / dans un ordre croissant de basicité.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Nomenclature des molécules organiques (alcanes, alcènes, alcynes, halogénoalcanes, alcools, éthers, acides carboxyliques, amines, arènes).

Les différents états d'hybridation du carbone – liaisons sigma et pi.

Les différents types d'interactions intermoléculaires.

Les effets électroniques (effets inductif et mésomère).

Mécanismes réactionnels étudiés : substitutions nucléophile et électrophile, additions électrophile et radicalaire, élimination.

Les relations structure-activité appliquées aux caractères acide ou basique des molécules organiques.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral interactif et exercices illustrant les concepts théoriques.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'ensemble des questions susceptibles d'être posées à l'examen oral se trouvent dans le document "Balise Chimie Organique" disponible sur ConnectED.

Ouvrages de référence

Cours de Chimie organique, Paul ARNAUD (Dunod).

Chimie organique - Une initiation, J-P. MERCIER et P. GODARD (Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 1995).

P. VOLLHARDT, Traité de Chimie Organique, 6ème édition, DeBoeck 2015.

Supports

L'ensemble des supports (PPT, liens internet, fascicule d'exercices) sont disponibles sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation comporte

- une partie théorique préparée par écrit et présentée oralement (50% de la note de l'AA);
- une partie exercice (écrit; 50% de la note).

L'étudiant présentera oralement sa production écrite à l'enseignant qui pourra dès lors valider les capacités de l'étudiant à s'exprimer dans un langage scientifique adéquat, à rédiger un texte structuré, à définir des termes scientifiques, à décrire des mécanismes réactionnels, à légender des figures, à maîtriser le cours dans sa globalité en répondant rapidement aux questions qui lui seront posées.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La note finale est obtenue en calculant la moyenne géométrique pondérée des 2 parties :

$$((\text{Note théorie}) * (\text{note exercices}))^{1/2}$$

En cas d'évaluation à distance, la partie théorique aura lieu via Teams (oral) et la partie exercices aura lieu via un Take Home Exam (examen écrit dans un temps imparti via mail ou via ConnectED).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en sciences industrielles

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be
HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI		
Tél : +32 (0) 71 41 94 40	Fax : +32 (0) 71 48 92 29	Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Biologie			
Code	9_TESI2B80B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Charlotte SAUSSEZ (charlotte.saussez@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de Biologie a pour objectif principal d'acquérir des notions de base en biologie (science étudiant les êtres vivants) ; il vise aussi à faire établir, par les étudiants, des liens existant avec les biotechnologies. Différents outils didactiques sont utilisés pour ancrer la biologie en tant qu'outil enrichissant la culture scientifique globale (travaux de groupes en classe, travaux pratiques, ...).

Au terme du cours de Biologie, l'étudiant présentera un examen écrit qui prouvera ses capacités à utiliser un langage scientifique adéquat, à rédiger un texte structuré en fonction de critères précis, à définir des termes scientifiques, à décrire des processus, à légendrer des figures, à maîtriser le cours dans sa globalité en répondant aux questions qui lui seront posées. Il sera capable de prendre du recul par rapport à la matière pour décrire des processus globaux en mobilisant l'ensemble des acquis du cours de biologie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours de biologie, les étudiants seront capables de :

- Mobiliser les acquis du chapitre ayant décrit les molécules du vivant ;
- A partir de la représentation d'une cellule (schéma ou photo), identifier la catégorie à laquelle elle appartient, y repérer les différents composants et décrire leur mode de fonctionnement. Il sera nécessaire de distinguer une cellule eucaryote, d'une celle procaryote. Les grandes activités cellulaires seront étudiées comme la division cellulaire, la respiration cellulaire, les transports cellulaires, la génétique ...
- Utiliser les connaissances acquises grâce aux deux premiers points pour les utiliser dans des contextes plus globaux (formation de biofilms, production d'une protéine, procédés biotechnologiques ...)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Plusieurs chapitres seront abordés : introduction à la biologie et mise en contexte dans le monde scientifique, les molécules du vivant, la cellule procaryote, les cellules eucaryotes végétales et animales, les champignons, les virus, de la biologie à la biotechnologie. Organisation d'ateliers et de travaux pratiques illustrant ces différents chapitres.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, travaux de groupes et manipulations didactiques en classe. Séances de pratique en laboratoire. A distance, des présentations commentées en vidéo et des exercices d'auto-apprentissage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Biologie : un rappel est réalisé au début de chaque cours afin de replacer la matière dans son contexte. Il sera proposé aux étudiants différentes activités didactiques afin de réaliser une mise en contexte des acquis théoriques. A distance, des exercices d'auto-évaluation seront proposés aux étudiants.

Ouvrages de référence

- RAVEN, JOHNSON, LOSOS, SINGER, Biologie, 4 ème édition De Boeck Université, 2017.
- SINGH, CUNDY, SHIN, Découvrir la biologie, 2ième édition, De Boeck Université 2017.
- Références bibliographiques et adresses internet de sites scientifiques pédagogiques à consulter dans le syllabus.

Liste complète disponible dans le cours.

Supports

Présentation power-point, prise de notes. A distance, des présentations commentées en vidéo, des exercices d'auto-évaluation. Des liens vers des vidéos sélectionnées et pertinentes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Il s'agira d'un examen écrit présentant deux parties. Une première étant un questionnaire à choix multiples permettant d'évaluer la maîtrise globale du cours de biologie, les concepts clefs, le vocabulaire, ... La seconde partie est constituée de minimum deux questions ouvertes laissant place à des concepts plus larges faisant appel à du raisonnement par rapport à un métabolisme, une molécule, un procédé étudiés au cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

A distance, l'évaluation sera de la même forme, un QCM peut être organisé et des questions ouvertes peuvent être proposées.

La pondération au sein de l'UE de cette activité d'apprentissage est de 30.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).